

## L'école / l'EPLE comme lieu de transmission et de partage des valeurs de la République

### Leviers pour la construction de la citoyenneté : orientations académiques

L'académie de Grenoble est engagée dans un travail de fond pour honorer la mission de l'École en matière de transmission et de partage des valeurs de la République.

Ce travail est porté par l'ensemble des personnels qui entourent l'élève tout au long de son parcours ; il doit lui permettre de construire les savoirs et les attitudes attendues d'un futur citoyen :

- Etre apte à prendre sa place dans une société démocratique en partageant les valeurs du vivre ensemble
  - o Travailler et développer le respect d'autrui
  - o Travailler sur les formes de discrimination, considérer l'altérité
  - o La pratique du débat et de l'argumentation
- Etre capable de se construire une opinion et de faire des choix
  - o L'éducation aux médias et à l'information au service de la construction du citoyen
  - o Les enseignements et les questions socialement vives
  - o Former à l'esprit critique
  - o L'éducation à la complexité et au choix
- Savoir mobiliser les outils numériques dans un usage responsable.
  - o Enseigner par et avec le numérique
  - o Se repérer et trier des informations dans un monde numérique
- Expérimenter l'engagement

### Etre apte à prendre sa place dans une société démocratique en partageant les valeurs du vivre ensemble

#### Travailler et développer le respect d'autrui

Le travail sur le Respect - comme valeur et pas uniquement comme comportement -, l'apprentissage du respect et la réflexion autour de la notion de respect sont totalement inscrits dans les programmes scolaires, de l'école primaire à la terminale. Cette priorité de la culture commune est reconnue comme un des savoirs fondamentaux à acquérir durant la scolarité obligatoire. C'est l'une des trois finalités de l'enseignement moral et civique « *Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.* » Il s'agit de construire chez les élèves une « *conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.* » BOEN n°30 du 26 juillet 2018

**Le mot respect** renvoie à plusieurs réalités, selon qu'il :

- prend une dimension admirative conduisant à saluer des actes ou des personnes ;
- traduit l'acceptation des différences, allant jusqu'à l'empathie ;
- témoigne de la connaissance et de la mise en œuvre des règles de la société. Le respect peut ainsi se traduire par la civilité, la politesse, autour de l'égard ou de la considération témoignés à autrui.

« Autrui » est avant tout l'autre mais pas seulement qui est différent, il s'agit de l'autre comme une personne, celui qui n'est pas moi mais qui est mon semblable, cet autre ou ces autres avec qui je vis, que je côtoie, que je rencontre, etc. Réfléchir et prendre conscience d'autrui c'est rencontrer et travailler sur l'altérité, la différence. C'est également aller aussi vers la compréhension que le respect n'est pas la sympathie mais un vecteur du vivre en société qui permet de travailler, collaborer avec l'autre en apprenant de lui. Cette dimension s'impose par le sentiment et la valeur que l'on donne à la personne physique ou morale considérée<sup>1</sup>. Elle conditionne largement l'usage que chacun fait des formes du débat démocratique.

Ressources – aller plus loin dans la réflexion –  
<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/reflechir-autour-de-la-notion-de-respecter-autrui>

### Respecter autrui, un savoir fondamental à acquérir pour les élèves

Dans les objectifs donnés à l'École figure la transmission des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui.

Respecter autrui a une place particulière dans cette liste des savoirs fondamentaux car il associe des connaissances liées aux formes de respect inhérente à l'individu – respect de soi, de l'autre, de la personne humaine- et aux règles collectives à des pratiques et des attitudes.

A l'École les élèves apprennent les différentes dimensions du respect, apprennent et doivent comprendre le sens des règles communes, développent une attitude dans un cadre collectif (de la classe à l'établissement), dans des temporalités diverses, face à une pluralité d'acteurs.

### Les formes de respect à considérer

|                                    | <b>Le respect de soi</b>   | <b>Le respect des autres</b>   | <b>Le respect de la personne humaine</b>   |
|------------------------------------|--|--|--|
| Définition                         | Il est lié au soin du corps ; à la qualité des relations vécues, notamment à la satisfaction de ses besoins psychosociaux (écoute, besoin de justice expression, confiance, ...) et affectifs, comme à l'activité physique.<br><br>Il est à considérer comme inhérent à l'estime de soi. | Il passe par la pratique de la civilité, à considérer comme une qualité individuelle qui engage le collectif, la vie en groupe et qui concerne aussi bien l'espace public que la sphère privée. Elle est une pratique au quotidien qui exprime la manifestation du vouloir vivre ensemble et démontre une attitude face à la règle collective.<br>Le respect d'autrui participe aussi du respect de soi. | Il repose sur une conception de la personne humaine qui affirme l'égalité dignité, l'égalité juridique contre toute forme de discrimination, et considère la liberté comme le premier des Droits humains.<br><br>Cette conception est fondée sur les droits de l'homme, dans une conception démocratique et citoyenne. |
| Droits associés ;<br><br>Attitudes | Le respect de la vie privée  | Droits fondamentaux<br>Civisme<br>Politesse, déférence, savoir-vivre, honnêteté, courtoisie, bienséance, ...   | Droits civils, politiques, économiques et sociaux ;droits spécifiques ou catégoriels (droits de la femme, droits de l'enfant, droits du travailleur...), définition de droits nouveaux (droit à l'environnement, au développement durable, à la paix...)   |
| Valeurs associées                  | Liberté  | Égalité ; refus de toutes les discriminations  | Liberté ; Égalité ; Fraternité ; solidarité  |

<sup>1</sup> Le respect appliqué aux personnes a une dimension juridique qui se définit dans différents textes internationaux notamment dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales de 1950 (article 8), dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant de 1989 (article 37) et dans la Charte européenne des droits fondamentaux de Nice de 2000 (chapitre I, article 3, chapitre II, articles 7 et 8).

## Respecter autrui, une des finalités de l'apprentissage de la citoyenneté à l'École

Cette finalité se construit progressivement, selon [un parcours, de l'école maternelle au lycée](#).

### Pistes pour travailler le respect d'autrui

#### En lien avec les savoirs fondamentaux

Dans la société de communication qui est la nôtre aujourd'hui, respecter autrui est à considérer dans une double dimension, dans et hors l'École, notamment pour ce qui concerne l'usage du numérique et des réseaux sociaux.

- « Ecrire » revient à publier, exprimer son point de vue, valider des positions, s'engager et soutenir, donc engager sa responsabilité comme auteur et comme diffuseur.
- « Lire » permet de trier, décrypter, identifier, choisir parmi les sources d'information.

« Respecter autrui » induit donc le respect des règles de communication, de la liberté de conscience, de la liberté d'expression, la connaissance et l'acceptation du cadre de la loi.

#### En Enseignement moral et civique

Le programme d'EMC de la scolarité obligatoire donne des pistes pour travailler cette dimension de la culture citoyenne en permettant des acquis sur la socialisation, puis l'identification de la différence, le rapport à la loi pour protéger les individus dans leur identité. La réflexion autour de la norme, la différence, la tolérance est à conduire. Des prolongements sont à considérer avec l'éducation à la sexualité.

#### Références :

- Programme d'EMC - Pour la scolarité obligatoire – BOEN n°30 du 26 juillet 2018
- Programme d'EMC - Pour le lycée général et technologique – BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019 pour la classe de seconde et de première et n°8 du 25 juillet 2019 pour la classe de terminale <https://eduscol.education.fr/cid144145/emc-bac-2021.html>
- Programmes d'EMC - Pour le lycée professionnel – BOEN spécial n° 5 du 11 avril 2019. Ils entrent en vigueur à la rentrée 2019 en première année de [CAP](#) et en [Seconde professionnelle](#), à la rentrée 2020 en deuxième année de CAP.
- Repères annuels de progression en EMC (BOEN n°22 du 29 mai 2019). [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=141642](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141642)

## Travailler sur les formes de discrimination, considérer l'altérité

Les discriminations sont prises en compte sur le plan juridique. Pour les faire travailler, la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) a réalisé un guide interministériel qui s'adresse prioritairement aux services de l'Etat, aux opérateurs de service public, aux associations et aux élus locaux. Il s'accompagne d'un **livret**, « **Discriminations, c'est non !** », destiné au grand public. Ce livret est composé d'exemples de discriminations tirés du quotidien ; il est un bon support pour identifier une situation discriminante qui, quelle qu'en soit la déclinaison, constitue un délit passible de sanctions.

<https://www.gouvernement.fr/un-guide-interministeriel-et-un-livret-pour-lutter-contre-les-discriminations>

Le site du Défenseur des droits est également très riche pour **identifier l'ensemble des formes de discriminations** reconnues au niveau européen ou dans la législation française.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

Pour consulter la **chronologie de la législation** contre les discriminations :

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/chronologie-de-la-legislation-contre-les-discriminations>

Travailler sur les formes de discriminations, permet de les faire identifier par les élèves ; il est nécessaire de leur permettre de s'exprimer pour qu'ils comprennent ce qui fait les ressorts individuels et collectifs des discriminations.

### Deux discriminations doivent d'être particulièrement investies :

- Les discriminations liées au sexe, incluant tout le travail sur l'égalité femme-homme ;
- Les discriminations qui conduisent au harcèlement scolaire et sur les réseaux sociaux.

Formation des personnels : Il existe une formation académique au niveau individuel ou en Formation d'Initiative Territoriale pour aider les professionnels à repérer toutes les formes de discriminations. Pour cela il suffit de contacter la FTLV.

## La pratique du débat et de l'argumentation

### Clarifier ce que l'on entend par débat :

Le débat est par excellence constitutif de l'espace public en démocratie. Comme pratique démocratique, il vise la recherche d'un compromis ou d'un consensus sur fond de divergence des points de vue, voire de conflit. La pratique du débat facilite particulièrement la construction du jugement moral et du civisme chez les élèves. Le débat argumenté et la discussion réglée permettent aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini, et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation. En ce sens, ils sont au cœur d'une éducation à la citoyenneté.

### Des ressources pour définir le débat :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/1/ress\\_emc\\_debat\\_464011.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/1/ress_emc_debat_464011.pdf)

Le site académique EMC-Parcours citoyen :

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/les-pedagogies-actives>

### *Des formes ou modalités de débats réglés*

D'autres modalités que celle du débat contradictoire classique avec sa variante « jeu de rôles » sont également envisageables. Les conditions de réussite demeurent les mêmes.

**Les « quatre coins » :** Les élèves sont confrontés à une affirmation et doivent se positionner dans un des quatre coins de la salle de classe selon qu'ils sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » ou « pas d'accord du tout ». Chaque groupe travaille ensuite à la construction d'un argumentaire à l'appui du point de vue choisi. Une fois ces argumentaires présentés à l'oral (désigner un ou plusieurs rapporteurs si nécessaire), les élèves peuvent décider de changer leur position initiale. Chaque groupe rédige ensuite une synthèse présentant les quatre arguments les plus importants à l'appui de son point de vue. Ce type de débat peut être particulièrement pertinent pour faire émerger des représentations et travailler à leur mise à distance.

**Le « bocal » :** La classe est divisée en trois groupes : deux groupes « d'experts » (qui ont chacun travaillé un argumentaire pour étayer un point de vue, assigné ou choisi, sur la question débattue) et un troisième groupe d'élèves « auditeurs ». Les chaises sont réparties en deux cercles concentriques (le premier cercle constitue le « bocal » où ont lieu les échanges; le cercle extérieur est occupé par le reste de la classe). Les deux groupes « d'experts » se succèdent d'abord dans le « bocal » pour présenter leurs arguments et les affiner par la discussion. C'est ensuite au tour des élèves « auditeurs » de pouvoir occuper le « bocal » pour réagir aux arguments présentés par les « experts ». Cette succession peut être répétée plusieurs fois (on peut diviser le débat en familles d'arguments ou l'orienter en fonction de l'évolution des argumentaires). Une variante consiste à former le « bocal » avec 10 chaises, 3 pour chaque groupe d'élèves « experts » et 4 pour les élèves « auditeurs ». Les 6 élèves « experts » présentent leur argumentaire, avec une phase de réfutation, puis restent dans le « bocal » tout au long du débat. Des élèves « auditeurs » peuvent se succéder pour intervenir sur 3 des 4 chaises **restantes**. **Une chaise reste toujours libre et lorsqu'un élève « auditeur » vient s'y installer, un autre élève « auditeur » doit quitter le « bocal ».**

**« Pense seul, à deux, à quatre » (Think-Pair-Share) :** Les élèves sont confrontés à la question à débattre et préparent individuellement un argumentaire. Ils confrontent ensuite leurs notes par binômes puis par groupes de quatre. Lors de cette phase, ils décident du point de vue qu'ils vont défendre et précisent leurs arguments. Enfin, chaque groupe présente sa position et les arguments principaux qui la soutiennent à l'ensemble de la classe. On peut choisir la forme de l'interaction entre les groupes : lors de la présentation ou lors du bilan réflexif collectif. Certains élèves peuvent aussi être secrétaires de séance (consignation des argumentaires) ou évaluateurs afin d'éviter la succession chronophage des présentations fondées sur des argumentaires voisins. La présence d'une phase individuelle et de deux phases de groupes avec la perspective d'une tâche finale constitue une situation de communication qui permet une interaction réelle entre les membres des binômes et des groupes.

**« Résolution de problèmes » (Problem solving debate) :** On constitue deux groupes de 4 élèves chacun. La question débattue doit impliquer une évolution possible (ex: « L'Union Européenne doit-elle instaurer une taxe sur les GAFA ? »). Les élèves interviennent en binômes de points de vue opposés. Les deux premiers présentent la question débattue et les enjeux principaux de chaque position. Les suivants expliquent pourquoi des changements doivent ou non intervenir. Les derniers proposent un plan d'action. Ce type de débat peut être particulièrement pertinent dans des situations de simulation et de jeu de rôles.

Des présentations pratiques de modalités de débats réglés sont à retrouver sur le site académique EMC-Parcours citoyen :

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/les-discussions-reglees-modalites-possibles>

## Objectifs d'apprentissages pour les élèves

Le débat réglé est un moyen de faire pratiquer aux élèves l'argumentation. On retrouve là une modalité de travailler l'oral dans ses différentes dimensions langagières pour :

- Penser ;
- Chercher, confronter, argumenter ;
- Objectiver, verbaliser, faire preuve de réflexivité ;
- Communiquer, restituer.

Le débat réglé et le débat argumenté visent, l'un comme l'autre, à faire en sorte que l'élève soit capable de questionner voire de remettre en cause ses jugements initiaux.

Les objectifs d'apprentissages pour les élèves sont :

• **intellectuels** : aboutir à une réponse commune à la question posée à partir de réponses différentes mais égales en dignité, aider ainsi chacun à prendre une position informée, dépasser, en faisant appel aux quatre dimensions de l'EMC, la simple défense d'idées reçues ou l'acquisition passive de savoirs au profit de leur mobilisation en situation.

• **civiques** : prendre en compte la pensée d'autrui (respect, écoute, reprise, intégration, réfutation...) et, idéalement, apporter une réponse commune à la question initiale (identification et prise en compte de l'intérêt général).

• **pratiques** : apprendre à utiliser les outils langagiers et de communication par exemple à partir de l'analyse d'un débat d'experts « réel », télévisé ou radiodiffusé. Par conséquent, les élèves doivent être capables de :

- savoir présenter en public une question, un sujet, un thème ;
- savoir intervenir, comprendre ce qui est dit par les autres ;
- retenir ce qui est dit par chaque intervenant ;
- apporter une critique constructive ;
- savoir respecter les règles du débat.

Source : fiche Eduscol débat en EMC -

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/1/ress\\_emc\\_debat\\_464011.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/1/ress_emc_debat_464011.pdf)

## Etre capable de se construire une opinion et de faire des choix

### L'éducation aux médias et à l'information au service de la construction du citoyen

#### Le cadre de référence

- **Loi de refondation de l'école de la République** (article 38) sur le principe de l'éducation numérique, qui trouve sa déclinaison dans l'**Éducation aux médias et à l'information (EMI)**. L'EMI est intégrée au [parcours citoyen](#).  
L'ambition est de permettre aux élèves d'acquérir :
  - o Une première connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI<sup>e</sup> siècle,
  - o Une maîtrise progressive de la démarche d'information, de documentation,
  - o Un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion.
  
- **Le plan national de prévention de la radicalisation** du 23 février 2018 rappelle (Mesure 9) l'importance de « *prémunir les élèves face au risque de radicalisation dans l'espace numérique et aux théories du complot en systématisant l'éducation aux médias et à l'information (EMI), tout en développant leur pensée critique et la culture du débat* ».

Cette dimension de l'EMI est reprise par le **Conseil de l'Union européenne**. L'EMI "(...) est étroitement liée à l'engagement actif dans la vie démocratique, à la citoyenneté et à l'aptitude à exercer son jugement de manière critique et indépendante ainsi qu'à réfléchir à ses propres actions et peut ainsi aider les jeunes à mieux résister aux messages extrémistes et à la désinformation. La compétence numérique qui implique la maîtrise et l'usage créatif et critique des technologies de l'information et de la communication, constitue un élément essentiel de l'éducation aux médias<sup>2</sup>."

#### Finalités

Énoncées dans « Le numérique au service de l'École de la confiance<sup>3</sup> » : « Dans une société marquée par l'abondance des informations, l'EMI permet aux élèves d'apprendre à devenir des usagers des médias et d'Internet conscients de leurs droits et devoirs et maîtrisant leur identité numérique. L'EMI vise à permettre aux élèves « un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion » et à les rendre capables de « se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux ». Elle permet de prévenir les cyber violences. »

L'éducation aux médias et à l'information est un levier pour apprendre un [usage responsable des outils numériques](#).

---

<sup>2</sup> Extraits des conclusions du Conseil de l'Union européenne sur le développement de l'éducation aux médias et de l'esprit critique au moyen de l'éducation et de la formation, 3371<sup>e</sup> session, 30 et 31 mai 2016.

<sup>3</sup> [https://www.education.gouv.fr/cid133192/le-numerique-service-ecole-confiance.html#Enseigner\\_au\\_XXIe\\_siecle\\_avec\\_le\\_numerique](https://www.education.gouv.fr/cid133192/le-numerique-service-ecole-confiance.html#Enseigner_au_XXIe_siecle_avec_le_numerique)

## Les enseignements et les questions socialement vives

### Les enseignements sont porteurs de valeurs

Tous les enseignements et disciplines dispensés sont porteurs de valeurs ; ils participent à la connaissance de ces valeurs et à leur apprentissage. Les groupes disciplinaires de l'Inspection générale ont produit un document de synthèse présentant pour chacun son lien avec la laïcité et les valeurs de la République. [https://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/51/3/IGEN\\_seminaire-doyens-avril2015-valeurs-republique-laicite\\_634513.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/51/3/IGEN_seminaire-doyens-avril2015-valeurs-republique-laicite_634513.pdf)

### Travailler les questions socialement vives

#### Définir une question « socialement vive »

Les questions socialement vives croisent actualité sociale et médiatique, savoirs de référence (entre spécialistes disciplinaires, entre professionnels) et savoirs scolaires.

Ainsi d'après Legardez & Simonneaux (2006), le **concept des questions socialement vives (QSV)** correspond aux questions qui sont amenées à prendre une forme scolaire, en présentant **trois caractéristiques** :

- Il existe des débats (des controverses) entre les spécialistes des champs disciplinaires et/ou entre les experts des champs professionnels ;
- Le traitement politique et/ou culturel de ces questions interroge l'espace social ;
- Le savoir scolaire peut entrer en conflit avec la représentation des élèves, leur morale.

Peuvent être considérées comme des QSV la violence, le terrorisme, la laïcité, le fait religieux, la Shoah, les questions d'identité, l'évolution des espèces, la bioéthique, le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie, etc. La problématique des QSV dépasse le cadre des seuls enseignements en concernant également l'école ou l'établissement.

### Aborder les questions socialement vives

| Situations  | Observations  |
|---|---|
| Évocations des faits religieux (pratiques, histoire)                      | Résonances avec des tensions actuelles, Incompréhensions mutuelles, sentiments d'injustice, jugements exprimés ou ressentis (sur les pratiques religieuses ou les religions en général), sentiment de rejet ou de non prise en compte des personnes → propos ou actions inadaptés constatés de la part d'élèves et de membres de l'équipe éducative |
| Questions identitaires ; conflits communautaires                          | Rejets du fait de l'appartenance à un groupe identifié sur des aspects physiques, d'origines associées à un autre pays ou des convictions religieuses réelles ou supposées → Problèmes de violences physiques et psychologiques   |
| Violences entre élèves ou à l'égard des adultes                           | Émotions fortes / Urgences à gérer/ Reconnaissance du statut de victime et réponse institutionnelle attendue  |
| Protection de l'environnement, actions en faveur du développement durable | Incompréhensions mutuelles : nécessité absolue pour les uns / exagérations sur un sujet jugé « devenu omniprésent et relatif à des préoccupations de privilégiés (dont les besoins primaires sont satisfaits) » pour les autres   |

### Le travail sur une QSV avec des élèves implique :

- **La mobilisation de pratiques pédagogiques facilitant les échanges** comme, par exemple, le débat argumenté. Les élèves peuvent, dans ce cadre :
  - Apprendre à distinguer discours scientifiques, prises de position idéologiques ou éthiques, représentations ou rumeurs ;
  - Questionner leur impact ;
  - Interroger leur articulation ;
  - Prendre un peu de recul en identifiant ce qui relève de la croyance, de l'opinion et d'un savoir.
- **Une posture des enseignants et des personnels ou des intervenants et une clarification des situations et des acceptions des faits.**
- **Une responsabilité dans la mise en œuvre des programmes, sans développer des « stratégies de contournement des questions vives » aussi bien du côté des élèves que des professeurs.** Actuellement lorsqu'une thématique est clairement définie comme sensible, les pratiques pédagogiques les traitent inégalement. L'ensemble des enseignants doit s'emparer de ces questions, sans les réserver à certaines disciplines.

### Priorités et enjeux :

- Se saisir / se ressaisir de l'ensemble des sujets sensibles ;
- Redonner sa place pleine et entière au traitement de ces thématiques (plutôt que de les passer sous silence) ;
- Renforcer l'accompagnement des professionnels sur ces thématiques, aussi bien dans leur établissement, pour prendre en compte des spécificités locales, que dans une approche plus spécifiquement disciplinaire ;
- Dépasser les discours médiatiques afin de développer, chez les élèves, une opinion informée sur ces sujets *chauds* dans la pratique d'une communication rationnelle, et éthique (Harbermas, 1987) ;
- Poser un cadre à l'étude et à la discussion pour sécuriser l'apprentissage et l'expression pour les élèves, pour les professeurs ou les personnels ;
- Prendre en compte le système de valeurs des élèves ; l'objectif étant de faire considérer l'objet d'étude sous un autre angle pour qu'ils puissent l'interroger autrement ;
- Penser une conclusion du travail en introduisant un rappel ou une référence aux droits et principes juridiques et généraux et en explicitant les apports comme les dissensions et les paradoxes énoncés par une référence aux valeurs.

### Formations disponibles

Pour compléter sa formation sur les QSV, il est possible de suivre au PAF des stages, inscrits dans la rubrique « valeurs de la République » sur l'enseignement de la Shoah, sur le racisme et l'antisémitisme, l'enseignement laïque du fait religieux, la radicalité et la radicalisation, la lutte contre la discrimination, l'égalité femme-homme ; dans la rubrique « numérique » sur le complotisme.

## Former à l'esprit critique

### Définition de l'esprit critique

L'ambition de développer l'esprit critique chez les élèves n'est pas nouvelle dans le système d'enseignement français, déjà présent dans les programmes de l'enseignement secondaire et dans les instructions ministérielles du 30 septembre 1938<sup>4</sup> qui visent à favoriser l'autonomie intellectuelle et la liberté d'appréciation de chacun dans un cadre de pensée politique, républicain et libéral. Cette priorité est réaffirmée dans le contexte actuel du foisonnement de l'information, de cette « infobésité » qui conduit à mettre sur un pied d'égalité tous les faits, croyances et opinions. La diffusion des théories complotistes, la diffusion de la fausse science et les dangers d'embrigadements des consciences de natures variées renforcent la nécessité de considérer la construction de l'esprit critique comme un enjeu central.

On retrouve cette priorité dans la déclaration de Paris du Conseil de l'Union européenne, adoptée le 17 mars 2015,<sup>5</sup> qui souligne l'importance de *renforcer les capacités d'esprit critique et de jugement des jeunes afin qu'ils soient en mesure, s'agissant en particulier de l'usage d'Internet et des réseaux sociaux, de saisir la réalité, de distinguer les faits établis des opinions, de déceler ce qui relève de la propagande, de résister à toutes les formes d'endoctrinement et aux discours de haine.*

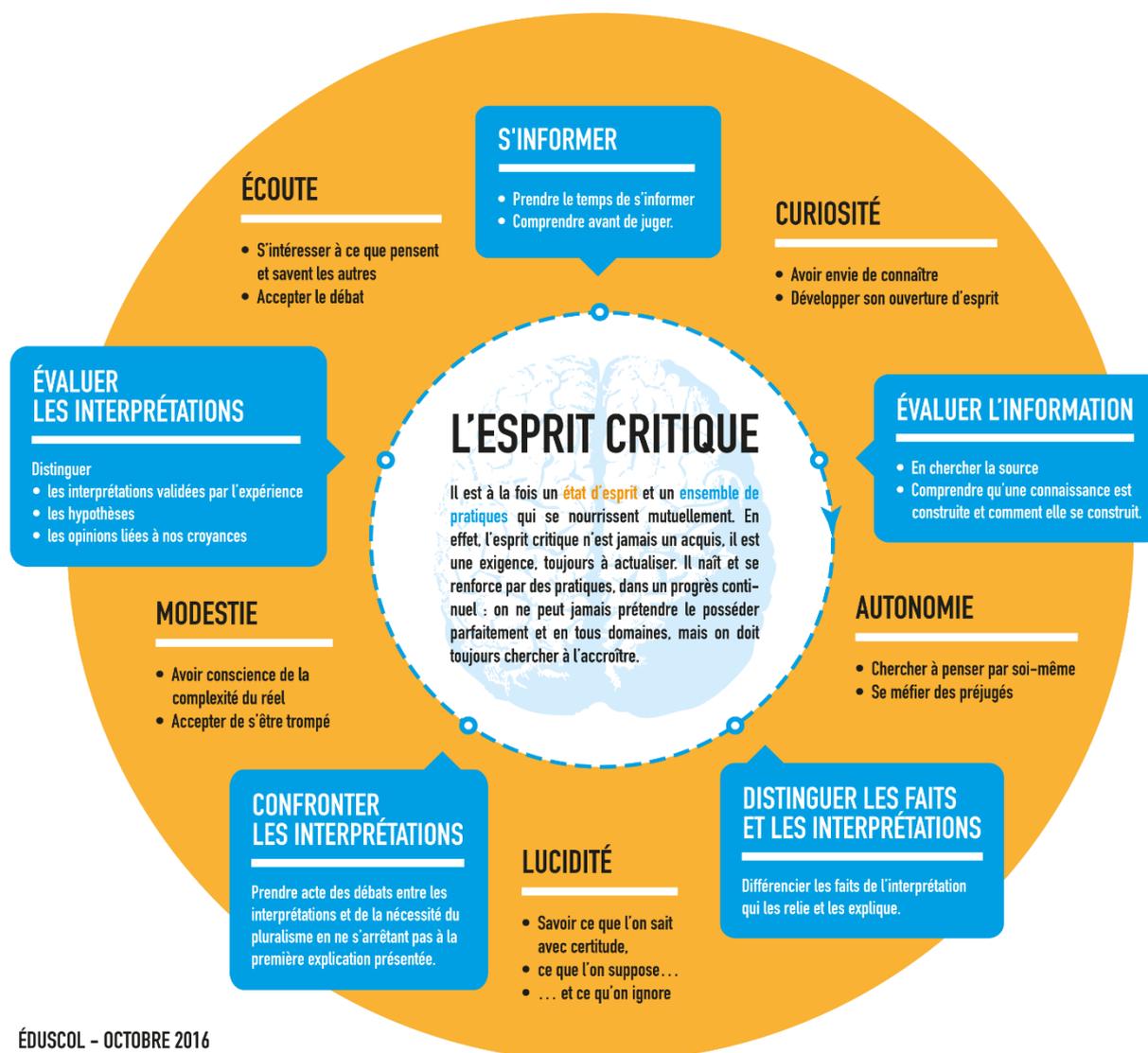
Cette formation du jugement critique s'intègre ainsi dans une vision d'ensemble de la citoyenneté et se retrouve dans les compétences travaillées pour acquérir une culture civique. Il permet par une pratique régulière de construire des attitudes permettant de construire des choix et des tris.

La réflexion sur ce que peut être l'esprit critique se résume dans ce schéma qui croise des attitudes : écoute, curiosité, autonomie, lucidité, modestie et des pratiques face à l'information.

---

<sup>4</sup> Jean Zay, instructions du 30 septembre 1938 relatives à l'application des arrêtés du 30 août 1937 et du 11 avril 1938 fixant les programmes de l'enseignement du second degré.

<sup>5</sup> Conseil de l'Union européen, Déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination, Paris, le 17 mars 2015.



ÉDUSCOL - OCTOBRE 2016

Source : <https://eduscol.education.fr/cid107295/former-l-esprit-critique-des-eleves.html>

Des ressources pour se former :

*Ressources nationales :*

Eduscol - définir l'esprit critique : <https://eduscol.education.fr/cid110519/l-esprit-critique-jerome-grondeux-inspecteur-general-histoire-et-geographie.html>

Eduscol – former à l'esprit critique : <https://eduscol.education.fr/cid107295/former-l-esprit-critique-des-eleves.html>

*Ressources académiques*

Définition de l'esprit critique par Jérôme Grondeux, IGÉSR

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/lesprit-critique-jerome-grondeux-inspecteur-general-histoire-et-geographie>

## L'éducation à la complexité et au choix

Dans un monde global, la pensée complexe est une aptitude à développer. Dans la pensée complexe, il y a deux dynamiques à identifier les ressorts des faits ou des composantes tout en comprenant ce qui les lie et relie les uns aux autres, ce qui fait qu'il y a interdépendance.

*Le mot complexe veut dire "relié", "tissé ensemble" et, donc, la pensée complexe est une pensée qui relie, d'une part en contextualisant, c'est-à-dire en reliant au contexte, d'autre part en essayant de comprendre ce que c'est qu'un système ». Edgar Morin*

Pour l'éducation au choix du futur citoyen dans le cadre scolaire, Simmoneaux (2010, cité par Reverdy, 2018) propose quatre pistes :

- *Analyse de la complexité inhérente à la question étudiée ;*
- *Examen de la question à partir de différents points de vue ;*
- *Perception que la question doit être soumise à des recherches complémentaires ;*
- *Expression de scepticisme vis-à-vis d'informations qui peuvent être biaisées.*

**Pour conduire cette éducation à la complexité, les enseignements transversaux sont des vecteurs utiles.** L'éducation au développement durable, l'éducation à l'esprit critique, l'éducation à la défense et à la sécurité nationale, la prise en compte des mémoires, l'histoire des arts, l'éducation aux médias et à l'information par une éducation au numérique et aux réseaux sociaux, sont autant d'entrées qui favorisent l'expression des élèves et leur exposition à l'altérité et qui leur donnent des clés pour comprendre la complexité du monde en prolongement des enseignements.

### Savoir mobiliser les outils numériques dans un usage responsable.

#### Enseigner par et avec le numérique

#### Un rapport au savoir renouvelé, qui implique un changement de posture pédagogique

Il importe de bien prendre la mesure du changement considérable que le développement du numérique implique dans le rapport au savoir. Les élèves sont déjà entrés dans l'ère du numérique alors que son intégration pédagogique reste à développer. Dans ce contexte, importer dans l'École les pratiques numériques des élèves et les utiliser comme levier dans les apprentissages revêt une importance considérable.

Les ressources en ligne remettent en question la posture de l'enseignant et sa relation avec l'élève sur le plan pédagogique. Non seulement, les élèves ont accès librement à des savoirs diversement organisés, sans passer par l'enseignant, mais ils s'approprient les outils avec une facilité et une rapidité qui ne sont toutefois pas garantes d'une réelle maîtrise.

De ce point de vue, le concept de *digital native* que Marc Prensky a popularisé et qui laisserait penser que les enfants nés avec le numérique seraient plus à l'aise que leurs aînés pour construire des compétences dans ce domaine est remis en cause. Il semble qu'une part importante d'élèves n'a que des connaissances sommaires du fonctionnement et de l'utilisation des technologies de l'information et

de la communication. Ils seraient encore moins nombreux à être capables de sens critique et de prise de distance vis-à-vis des outils de recherche d'information en ligne.

### **Des objectifs pour former les élèves**

#### **La mobilisation du numérique dans la construction du citoyen doit occuper une place centrale pour :**

- Préparer les élèves à un monde en évolution constante et rapide, où la culture numérique est désormais omniprésente ;
- Servir de levier à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques plus « actives » ;
- Favoriser la personnalisation des apprentissages et les adaptations pédagogiques dans une Ecole pleinement inclusive ;
- Renforcer les liens au sein de la communauté éducative.

#### **Développer les compétences numériques des élèves pour :**

- Permettre un usage raisonnable et responsable des outils et des services numériques et pour garantir une insertion professionnelle réussie ;
- Travailler et acquérir des compétences numériques tout au long du parcours scolaire : initiation au codage dans le premier degré, apprentissage du code au collège, enseignement obligatoire en seconde, enseignement de spécialité en première et terminale dans le cadre de la réforme du baccalauréat ;
- Généraliser progressivement la certification des compétences numériques pour les élèves de troisième et les lycéens du cycle terminal ;
- Viser l'acquisition de compétences dans le domaine du numérique, et plus particulièrement de l'informatique, par des expériences concrètes dans un cadre scolaire ou hors temps scolaire (importance des partenaires et des lieux associés).

### **Des pratiques à considérer**

#### **Le numérique au service de pédagogies plus actives**

Sans opposer la transmission des savoirs à la construction de leurs savoirs par les élèves, il faut amener progressivement les enseignants à adopter une culture de construction des savoirs au service d'une transmission plus efficace, car mieux appropriée par l'élève.

Cela nécessite de passer à un enseignement davantage centré sur la compréhension profonde, en situation, donc par l'activité réelle de l'élève, pour peu qu'elle soit construite autour de vrais enjeux cognitifs. Le numérique permet de telles approches.

Le numérique n'occupe plus une position périphérique par rapport aux enseignements. Une des ambitions du projet académique est de bâtir une culture commune du numérique et d'intégrer des usages réguliers et concertés dans les pratiques d'enseignement.

#### **Les humanités numériques...**

Une éducation au numérique, partagée par l'ensemble de la communauté éducative, permet aux élèves d'apprendre de façon autonome et différenciée, d'accéder à des ressources pédagogiques adaptées et de travailler de façon continue sur des compétences essentielles dans le monde contemporain (développer des pratiques diversifiées de lecture et d'écriture, accéder à des informations, les vérifier en développant leur esprit critique, les sélectionner, faire de ces informations des savoirs construits et organisés, créer, publier). Ces compétences constituent une nouvelle littératie, c'est-à-dire une aptitude à évoluer de façon critique et créative, autonome et socialisée dans l'environnement médiatique contemporain.

## Se repérer et trier des informations dans un monde numérique

Il est important de saisir toutes les situations d'enseignement favorisant la lecture d'images, le décryptage du jeu des acteurs, l'identification de la pensée d'un auteur, la position du scientifique de la médiatisation ou la vulgarisation.

L'éducation aux médias - c'est-à-dire toutes les capacités techniques, cognitives, sociales, civiques et créatives qui nous permettent d'accéder aux formes de médias est à considérer au-delà de la dimension d'acquisition d'aptitude et de compétences numériques. En effet, l'éducation aux médias - liée à l'aptitude à lire, à écrire et à communiquer en général - met aussi en jeu d'autres compétences clés, notamment des compétences sociales et civiques qui sont clairement liées à l'esprit critique.

Rencontrer des professionnels, faire réaliser un média par les élèves sont d'autant de moyens de faire prendre conscience des règles de la communication et des droits inhérents à cette création. L'expérience des élèves dans ce domaine au sein des réseaux sociaux peut être facilitatrice pour la création de support tout en permettant d'interroger leurs pratiques.

On peut conduire une réflexion en suivant les **définitions et les distinctions** de l'UNESCO<sup>6</sup> entre :

- La **maitrise de l'information**, qui met l'accent sur l'importance de l'accès à l'information, son évaluation et son utilisation éthique ;
- **L'éducation aux médias** qui, elle, met l'accent sur la capacité de comprendre les fonctions des médias, d'évaluer la manière dont ces fonctions sont exercées et de faire usage de ces médias de façon rationnelle pour s'exprimer.

Les schémas ci-après résument les contours de chacune de ces dimensions :

### Maitrise de l'information :

|  |                                       |                             |                               |                                      |                              |   |
|--|---------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|---|
| Définition et formulation des besoins en information | Localisation et accès à l'information | Évaluation de l'information | Organisation de l'information | Utilisation éthique de l'information | Communication et information | Utilisation des compétences TIC pour le traitement de l'information |
|--|---------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|---|

### Éducation aux médias :

|   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Compréhension du rôle et des fonctions des médias dans les sociétés démocratiques | Comprendre les conditions dans lesquelles les médias remplissent leurs fonctions | Évaluation critique du contenu des médias à la lumière des fonctions médiatiques | Utilisation des médias à des fins d'expression individuelle et de participation démocratique | Évaluation des compétences (y compris TIC) nécessaires pour produire du contenu en tant qu'utilisateur |
|---|--|--|--|--|

### Les finalités de l'éducation aux médias et à l'information

- Permettre la compréhension et l'usage autonome des médias par les élèves et les enseignants qui sont à la fois lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus.

<sup>6</sup> <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/media-development/media-literacy/mil-as-composite-concept/>

- Favoriser une pratique citoyenne des médias : une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment, s'exprimer librement et produire soi-même de l'information.
- Développer des compétences de recherche, de sélection et d'interprétation de l'information, ainsi que d'évaluation des sources et des contenus.
- Savoir construire des modalités de recherches et savoir la réguler pour un accès au savoir.
- Permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté en étant des « cyber citoyens » actifs, éclairés et responsables.

Ces compétences sont à considérer selon l'âge des élèves. L'orientation pour la mise en place de l'EMI au cycle 2 et 3 donne des pistes intéressantes<sup>7</sup>.

### ***Ressources et pistes pour la mise en place dans les établissements***

Un socle pédagogique permet de donner cohérence aux apprentissages : apprendre à apprendre, promouvoir l'esprit critique, intégrer les apprentissages aux enseignements, en particulier pour ce qui concerne l'usage des outils et ressources numériques.

**Trois dispositions peuvent être prises :**

#### **Mettre en place une politique documentaire.**

La politique documentaire est proposée par le professeur documentaliste et élaborée en conseil pédagogique. Elle se fonde d'abord sur l'analyse des besoins des élèves, qui donne lieu à la constitution d'un continuum d'apprentissage. Le curriculum proposé dans l'établissement indique la participation des différentes disciplines. Les autres dispositions de la politique documentaire (acquisitions, veille, accueil...) viennent ensuite. <https://documentation-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/ccc-3c-centres-de-culture-et-de-connaissances>

#### **Évaluer les acquisitions des élèves avec PIX.**

Le curriculum proposé dans l'établissement prépare les élèves à la certification de leurs compétences. Une analyse annuelle des résultats enregistrés dans l'établissement conduit à adapter le curriculum proposé initialement. <https://pix.fr/>

La question des acquisitions des élèves en matière d'EMI peut être intégrée à la liaison école-collège ainsi qu'à la liaison lycée - enseignement supérieur.

#### **Mettre en place un média d'établissement.**

L'expérimentation d'une webradio agit favorablement sur le climat scolaire de l'établissement.

Ressources : Clémi, [centre pour l'éducation aux médias et à l'information](#)

[Lux, scène nationale de Valence](#) propose des activités pédagogiques sur l'éducation aux images :

Se former : Eduscol – [déconstruire la désinformation et les théories conspirationnistes](#)

Formation « [Éduquer à l'esprit critique par l'EMI](#) », Journée d'étude académique, 16 mars 2018

---

<sup>7</sup> Orientation EMI cycle 2 et 3,

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mediatheque/09/8/RA16\\_C2C3\\_EMI\\_887098.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mediatheque/09/8/RA16_C2C3_EMI_887098.pdf)

## Expérimenter l'engagement

### Définition de l'engagement

L'engagement comme apprentissage scolaire entend l'engagement comme **une conduite avec trois composantes principales : l'implication, la responsabilité, le rapport à l'avenir.**

La culture de l'engagement est reconnue comme une compétence à acquérir, mentionnée dans les cultures travaillées en enseignement moral et civique. [BOEN n°30 du 26 juillet 2018](#)

L'engagement apparaît donc comme central dans l'autonomie du citoyen à agir pour lui et pour les autres. L'inscription de l'engagement dans un contexte historique et mémoriel peut également permettre de comprendre son sens et son importance.

Ressources :

[Définition et réflexion sur l'engagement](#)

[Pédagogies pour favoriser l'engagement](#)

### Permettre l'engagement

Dans l'École, **l'engagement des élèves peut être pensé et vu sous différentes formes :**

- Engagement dans sa scolarité, dans les apprentissages en classe. Il est ainsi un élément essentiel de la motivation scolaire ;
- Engagement dans des projets, des clubs : initiative, participation ;
- Engagement dans des instances : conseils d'école, de classe, délégué, CVC, CVL, MDL.

Favoriser l'engagement des élèves permet de rendre la communauté scolaire plus complète (les élèves en sont membres à part entière) et cohérente (avec les valeurs portées par l'École) et ainsi d'avoir un effet sur le climat scolaire et le bien-être des élèves dans les établissements et les écoles.

Ressources :

[Motivation et accrochage scolaire](#)

[Vie lycéenne et collégienne](#)

[Pédagogies pour favoriser l'engagement](#)

Semaine de l'engagement 2018 / Cité scolaire de l'Edit de Roussillon [Vidéo](#)

### Reconnaitre l'engagement

Comment prendre en compte l'engagement, le reconnaître pour l'élève et pour la communauté scolaire? L'engagement comme compétence scolaire se travaille, se construit et se valide au sein du socle commun de connaissances, compétences et culture, notamment en lien avec le domaine 3 pour la scolarité obligatoire.

L'engagement dans les instances peut se valoriser par une mention dans les expériences acquises pour le dossier dans Parcoursup des élèves concernés.

La valorisation de l'engagement de l'élève et sa reconnaissance interroge la capacité de l'institution à en conserver la trace.

### Favoriser l'initiative et l'autonomie dans l'école et l'EPL

La réflexion est à conduire dans différents domaines : les stratégies pédagogiques dans la classe, la configuration des classes, les parcours éducatifs des élèves.